

La mutuelle communale, une mutuelle à la portée de tous !

Les permanences Ma Commune Ma Santé reprennent du service! Les prochaines permanences se tiendront, de **14h à 17h30 à la maison de la Challe** aux dates suivantes :

- **Jeudi 23 janvier**
- **Jeudi 20 février**
- **Jeudi 27 mars**
- **Jeudi 24 avril**
- **Jeudi 22 mai**
- **Jeudi 26 juin**

Accessible sur rendez-vous au 01 34 48 51 89



Depuis plusieurs années, la municipalité a établi un partenariat avec l'association Actiom afin d'optimiser votre pouvoir d'achat en matière de complémentaire santé.

Cette association, à but non lucratif, sélectionne des complémentaires santé à des tarifs attractifs grâce au principe de mutualisation.

Ce dispositif s'adresse à tous les Éragniens : seniors, demandeurs d'emploi, étudiants, sans oublier les professions libérales, les artisans et les commerçants (sans limite d'âge, ni questionnaire de santé).

Si vous souhaitez comparer vos prestations actuelles ou accéder à une complémentaire santé à un tarif avantageux, prenez rendez-vous pour un entretien individuel avec un conseiller qui étudiera avec vous le contrat le plus adapté à vos besoins exprimés et au meilleur tarif.

Infos pratiques

Prochaine permanence : jeudi 23 janvier

Attention : Sur rendez-vous préalable

Contact

Réservations au 01 34 48 51 89